



Bulletin d'inscription saison 2019-2020

N°adhérent _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Expérience yoga : _____

Etat de santé, indications médicales : _____

	Jour & horaires (Durée des cours 1h30)	Lieu	Cours	Enseignant	Cocher
Pléneuf Guémadeuc	Lundi 9h30	étage	Yoga intégral	Anne-Marie	
	Lundi 9h30	RDC	Yoga du sage	Yasmina	
	Lundi 15h00	RDC	Yoga du sage	Yasmina	
	Lundi 19h00	RDC	Ashtanga Yoga	Christelle	
	Mercredi 17h00	étage	Hatha Yoga	Michel	
	Mercredi 19h00	étage	Hatha Yoga	Michel	
	Jeudi 8h30	étage	Méditation (1h)	Anne-Marie	
	Jeudi 10h	étage	Yoga intégral	Anne-Marie	
	Jeudi 18h45	étage	Yoga intégral <i>niveau 2</i>	Anne-Marie	
Planguenoual Carré D'Ass	Lundi 18h45		Yoga intégral <i>niveau 2</i>	Anne-Marie	
	Mardi 10h00		Yoga du sage	Yasmina	
	Mardi 19h00		Ashtanga Yoga	Christelle	
	Mercredi 9h30		Yoga intégral	Anne-Marie	
	Mercredi 18h30		Yoga intégral	Anne-Marie	

TARIFS :

Tarif par personne	Normal : 230 €	Réduit : 175€*	
Carte 10 cours (sept19-juin20)	115€ (95€ si adhésion déjà réglée)		
Forfait famille (2 personnes)	185€x2 = 370€ (1 cours hebdo/personne)		
Nom du co-adhérent :			
Un cours supplémentaire	+105€ (par personne)		
Titulaire du compte et n° chèque :		Total	

(Adhésion annuelle incluse 20€ - 30€ famille - dans tous les tarifs)

*étudiant, demandeur d'emploi, ...

SVP, joindre à cette fiche la totalité du paiement, uniquement par chèque,
à l'ordre de **Padma Yoga**. Premier encaissement fin sept 2019.

Possibilité de répartir le règlement en 3 chèques qui seront encaissés jusqu'à fin déc 2019.

L'adhésion ne peut en aucun cas faire l'objet d'un remboursement. L'abonnement peut exceptionnellement faire l'objet de remboursement (exclusivement pour raisons de santé affectant l'adhérent en personne, à l'entière discrétion du bureau).

Date : _____

Signature : _____

Certificat médical (ou questionnaire santé pour les adhérents de la saison dernière, ☐ **obligatoire**, à joindre à l'inscription)

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité de chaque adhérent d'avoir souscrit des assurances personnelles (santé, responsabilité civile).